



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 691

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 9 avril 2019, le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le règlement n° 691 intitulé : Règlement décrétant un emprunt de 1 290 000 \$ et une dépense du même montant pour des travaux de mise à niveau et optimisation des stations de pompage.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter, le 15 avril 2019, et par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 14 mai 2019.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné à l'hôtel de ville, situé au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 15 mai 2019.

Antoine Banville
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier